

Vie privée et confidentialité

À propos de l'ICIS

L'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) est un organisme autonome et sans but lucratif qui fournit des données et des analyses essentielles sur les soins de santé au Canada et la santé de la population. Cette information contribue grandement à l'amélioration du système de santé du Canada et de la santé des Canadiens.

Les rapports et les analyses de l'ICIS sont produits à partir des renseignements que transmettent les hôpitaux, les régies régionales de la santé, les médecins praticiens et les gouvernements. D'autres données proviennent de Statistique Canada, d'associations professionnelles et d'organismes du secteur privé œuvrant dans le secteur des soins de santé.

Les données et les rapports de l'ICIS portent particulièrement sur le rendement des systèmes de santé, les dépenses de santé, les ressources humaines de la santé et la santé de la population.

Les limites relatives à la divulgation de l'information

- L'ICIS transmet de l'information sur la santé aux hôpitaux, aux régies de la santé ainsi qu'aux ministères de la santé provinciaux et territoriaux à des fins de planification, d'évaluation et de contrôle.
- L'ICIS communique de l'information sur la santé en vertu d'ententes à Statistique Canada et à des organismes tels qu'Action Cancer Ontario, aux fins des activités d'analyse et de recherche dont ils ont la responsabilité.
- L'ICIS fournit également des données aux chercheurs pour des projets précis, en prenant soin auparavant de masquer ou de chiffrer les numéros d'assurance

Le respect de la vie privée

L'ICIS s'engage à protéger la vie privée des personnes et à assurer la sécurité de leurs renseignements personnels. L'ICIS observe toutes les lois relatives à la protection de la vie privée en vigueur, dont la *Loi sur la protection des renseignements personnels sur la santé* de l'Ontario qui l'autorise à obtenir des renseignements personnels sur la santé en tant qu'entité prescrite. Pour se prévaloir de cette désignation, l'ICIS doit faire approuver tous les trois ans ses pratiques et procédures en matière de respect de la vie privée par le Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario.

Grâce à son programme rigoureux de protection de la vie privée, l'ICIS possède les normes de respect de la vie privée les plus efficaces et élevées qui soit.

Les politiques et procédures de programme de l'ICIS se fondent sur les dix principes du *Code type sur la protection des renseignements personnels* de l'Association canadienne de normalisation.

maladie et les autres identificateurs personnels afin de réduire les risques qu'une personne soit identifiée. Les chercheurs doivent signer une entente de confidentialité précisant qu'ils géreront les données conformément à la politique de l'ICIS et aux lois applicables.

- Les publications de l'ICIS sont revues afin que personne ne puisse être identifié d'après l'information statistique divulguée.
- L'ICIS ne vend aucune information sur les personnes ni n'utilise de tels renseignements à des fins commerciales.

La collecte et l'utilisation de l'information sur la santé

La plupart des banques de données de l'ICIS dépendent de l'information que lui transmettent les organismes de santé, et ceux-ci divulguent les données en question conformément aux lois régissant chaque province et chaque territoire.

Grâce à l'information recueillie, l'ICIS peut fournir des données comparables au sujet des établissements, des régions, des provinces et des territoires, ce qui permet d'évaluer le niveau de rendement de notre système de soins de santé. Le processus nécessite des données cliniques détaillées, comme les résumés codés des données sur les séjours à l'hôpital, ainsi que des données complètes, notamment sur les blessures, les greffes d'organe et les interventions chirurgicales.

En outre, l'ICIS procède à l'analyse et fait état des tendances de dépenses de santé, ainsi que du nombre de médecins, d'infirmières et d'autres membres du personnel de la santé et de leur répartition. Pour ce faire, il utilise des données financières et des données sur les ressources humaines de la santé provenant d'un vaste éventail de sources.

Les mesures de sécurité visant les renseignements personnels

- L'ICIS recueille, utilise et divulgue l'information sur la santé de façon responsable et appropriée en conformité avec ses politiques et procédures, lesquelles sont accessibles au public.
- L'ICIS protège les renseignements personnels grâce à un certain nombre de mesures de sécurité matérielles, techniques et administratives qui respectent ou surpassent les normes de l'industrie.

Pour obtenir de plus amples renseignements

Veillez consulter *Le respect de la vie privée et confidentialité de l'information sur la santé à l'ICIS : Principes et politiques pour la protection de l'information sur la santé*, accessible sur le site Web de l'ICIS à l'adresse www.icis.ca/ sous Protection des données et confidentialité. Vous pouvez également obtenir sans frais un exemplaire du document en communiquant avec l'ICIS.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de la protection des renseignements personnels à l'ICIS, veuillez communiquer avec :

Chef de la protection des renseignements personnels
Institut canadien d'information sur la santé
495, chemin Richmond
Ottawa (Ontario)
K2A 4H6
Téléphone : (613) 241-7860
Télécopieur : (613) 241-8120
Courriel : vieprivee@icis.ca

www.icis.ca